



Département
Pas-de-Calais
Arrondissement
Arras
Canton
Saint Pol sur Ternoise

Commune de Lisbourg

République Française



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/07/2019

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	9	12

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Arras

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2019, le 29 Juillet à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Lisbourg s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CROHEM Bernard, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/07/2019. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/07/2019.

Présents : M. CROHEM Bernard, Maire, Mme MIGNOT Sandra, Melle LABITTE Nathalie, MM : BAILLET René, BARBIER Daniel, BLONDEL Philippe, BREBION Etienne, GALLET Willy, HOCHEDÉ Marcel

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : GUILBERT Cyril à M. GALLET Willy, PACAUX Philippe à M. BARBIER Daniel, VANGREVENINGE Jean-Pierre à M. CROHEM Bernard

A été nommée secrétaire : M. BREBION Etienne

201910 – Projet éolien SEPE FONTAINE LE SEC

La séance est ouverte, Monsieur le Président fait part à l'assemblée que l'enquête publique concernant de demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien par la SEPE FONTAINE LE SEC est close et qu'il a lieu d'émettre un avis sur le projet.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée **approuve à l'unanimité** le projet éolien par la SEPE FONTAINE LE SEC sur le territoire de Lisbourg, et autorise l'exploitation d'un parc éolien.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures



Pour copie conforme :
En mairie, le 01/08/2019

Le Maire
Bernard CROHEM

